

Communiqué de presse

## **Les conditions pour les partenariats public-privé sont réunies; le scepticisme à l'égard des PPP n'est pas justifié**

*Berne, le 5 décembre 2012* Les conditions pour une diffusion plus large des partenariats public-privé conformément au modèle PPP sont réunies; le scepticisme affiché par l'administration à l'égard du modèle PPP se base en premier lieu sur des expériences négatives réalisées à l'étranger, dont la Suisse a pu toutefois tirer les leçons. C'est à cette conclusion que sont parvenus des experts à l'occasion d'une séance d'information organisée par l'Association PPP Suisse à Berne.

### **De bons exemples d'application des partenariats public-privé (PPP) en Suisse**

Des spécialistes qui assistent l'administration dans le cadre des marchés publics se sont penchés sur la question de savoir quelles conditions sont nécessaires pour rendre possible les PPP. Diplômé en gestion d'entreprise de la Haute école de Saint-Gall (HSG) et partenaire au sein du cabinet BearingPoint à Zurich spécialisé dans le conseil aux entreprises, Dieter Weber a exposé des exemples de partenariats public-privé destinés à accomplir des missions de service public. Cet expert a pour cela donné un aperçu des méthodes et des aspects à prendre en compte. Selon ce dernier, l'adjudication de prestations dans le cadre de procédures en partenariats public-privé ouvre des perspectives intéressantes pour tous les acteurs. Il a par ailleurs estimé que les procédures qui garantissent une vision globale des prestations et des coûts ont fait leurs preuves dans ce cadre. Ingénieur civil et de gestion ainsi que partenaire et membre de la direction de la société gsi Bau- und Wirtschaftsingenieur AG à Bâle, Hansruedi Müller a quant à lui présenté des exemples de partenariats public-privé de type acquisition. Pour ce dernier, les conditions de diffusion du modèle PPP sont réunies. «Il faut en premier lieu que les acteurs soient intimement persuadés que les processus (de construction/d'acquisition), par ailleurs bons, peuvent encore être optimisés dans un réseau de partenaires et de connaissances» a expliqué avec conviction H. Müller. «Il existe de bons exemples, telle l'installation de Biorender SA à Münchwilen, même s'ils n'arborent pas le «drapeau PPP»!»

### **L'armée prête pour des coopérations**

L'Armée suisse est prête pour davantage de coopérations avec l'économie privée. C'est ce qu'ont confirmé Mark Salathé, chef commerce et coopérations, et Denis L. Vaucher du centre de compétence PPP coopérations/commerce au DDPS. L'armée se base pour cela sur la stratégie de coopération du DDPS, laquelle encourage la participation de partenaires privés si celle-ci conduit à une réduction globale des coûts tout en préservant les aspects de la politique de sécurité et de durabilité. Les représentants du DDPS ont appelé les milieux économiques à examiner de leur côté des champs de coopération appropriés avec l'armée et à les mettre en avant.

### **Renforcement du comité de l'Association PPP Suisse**

Lors de l'assemblée générale de l'Association PPP Suisse qui a précédé la séance d'information, le comité de l'association a été renforcé par la cooptation du prof. Bryan T. Adey, titulaire de la chaire de gestion des infrastructures au sein de l'Institut für Bau- und Infrastrukturmanagement (IBI) de l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ). De nationalité canadienne, il remplace Hansruedi Schalcher, professeur à l'EPF qui démissionne du comité de l'Association PPP Suisse. L'organe de direction de l'association compte également un membre supplémentaire suite à la cooptation de Kurt Signer, secrétaire général du département de la construction du canton de Saint-Gall. K. Signer a étudié l'histoire et l'économie à Zurich puis a aussi suivi des cours de gestion d'entreprise axés sur la finance et la comptabilité à la HSG de Saint-Gall.

Pour de plus amples informations:

Lorenz Bösch, Président de l'Association PPP Suisse

Tél. 079 426 54 19

Heinz Gut, Directeur de l'Association PPP Suisse

Tél. 079 400 57 09